



# 33<sup>e</sup> assemblée annuelle

27 septembre 2023

Régime  
de retraite **RRUM**

Université   
de Montréal

# Ordre du jour

- 1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 20 septembre 2022**
- 2. Faits saillants 2022**
3. Survol de la situation financière du Régime
  - > Évolution de l'actif et placements
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



# Faits saillants 2022



**14 782**

Nombre de participants au 31 décembre 2022

**114,3 M\$**

Cotisations en 2022

**214,4 M\$**

Prestations en 2022

**4,57 G\$**

Actif au 31 décembre 2022

**-9,2 %**

Rendements de la Caisse

Situation financière au 31 mai 2022

**100,0 %**

Ratio de provisionnement

**1,6 M\$**

Surplus

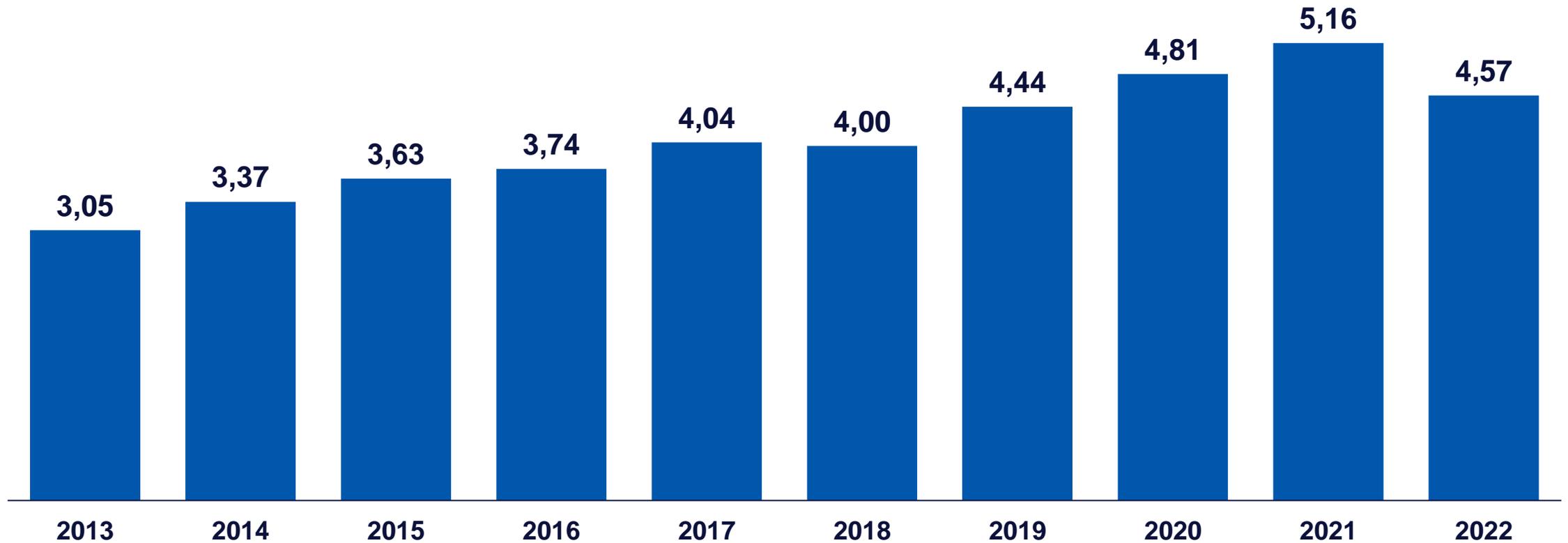
# Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 20 septembre 2022
2. Faits saillants 2022
- 3. Survol de la situation financière du Régime**
  - > **Évolution de l'actif et placements**
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



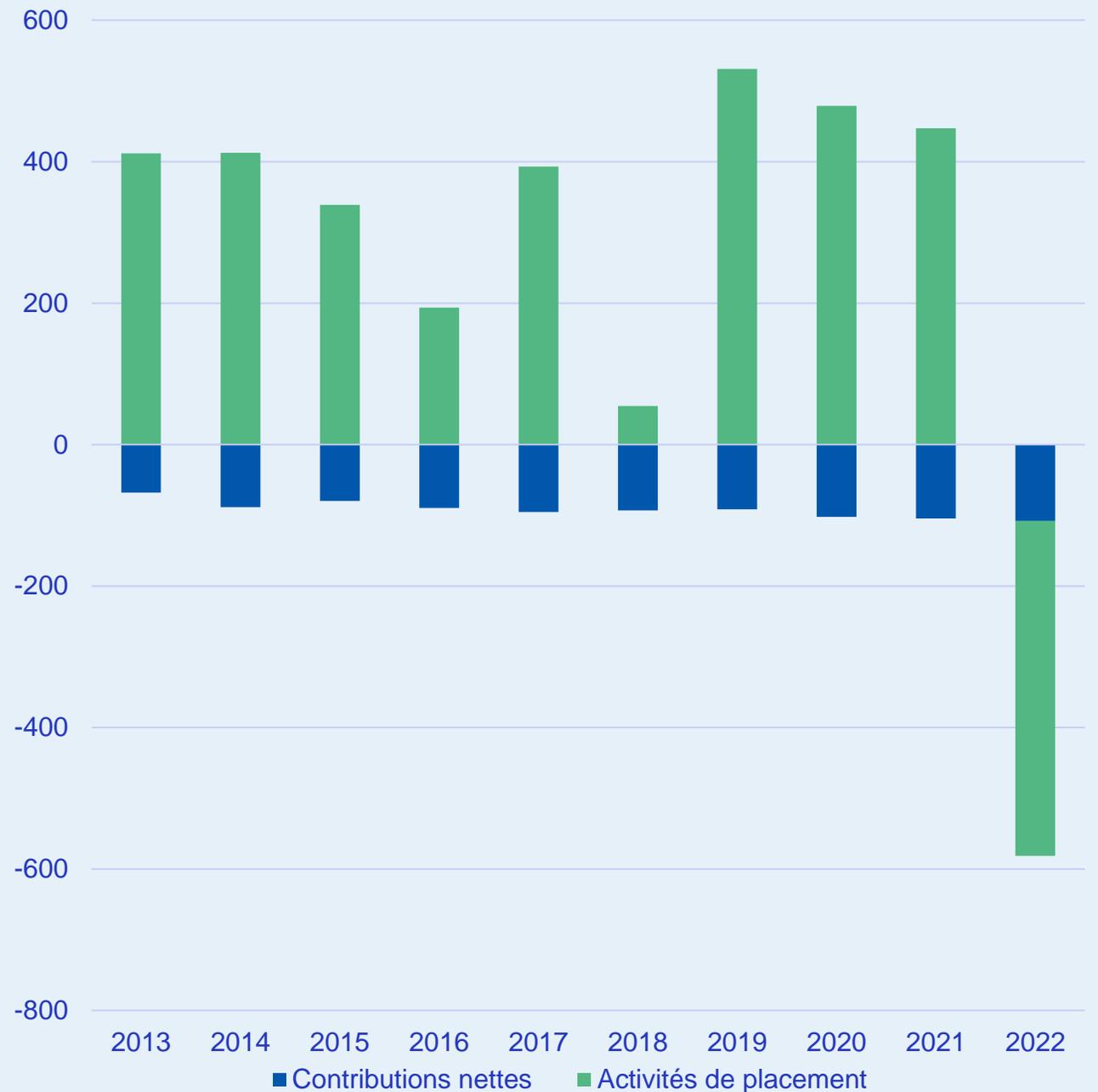
# Évolution de l'actif net

(en milliers de dollars)



# Évolution des contributions nettes et activités de placements

(en millions de dollars)



# Rendements

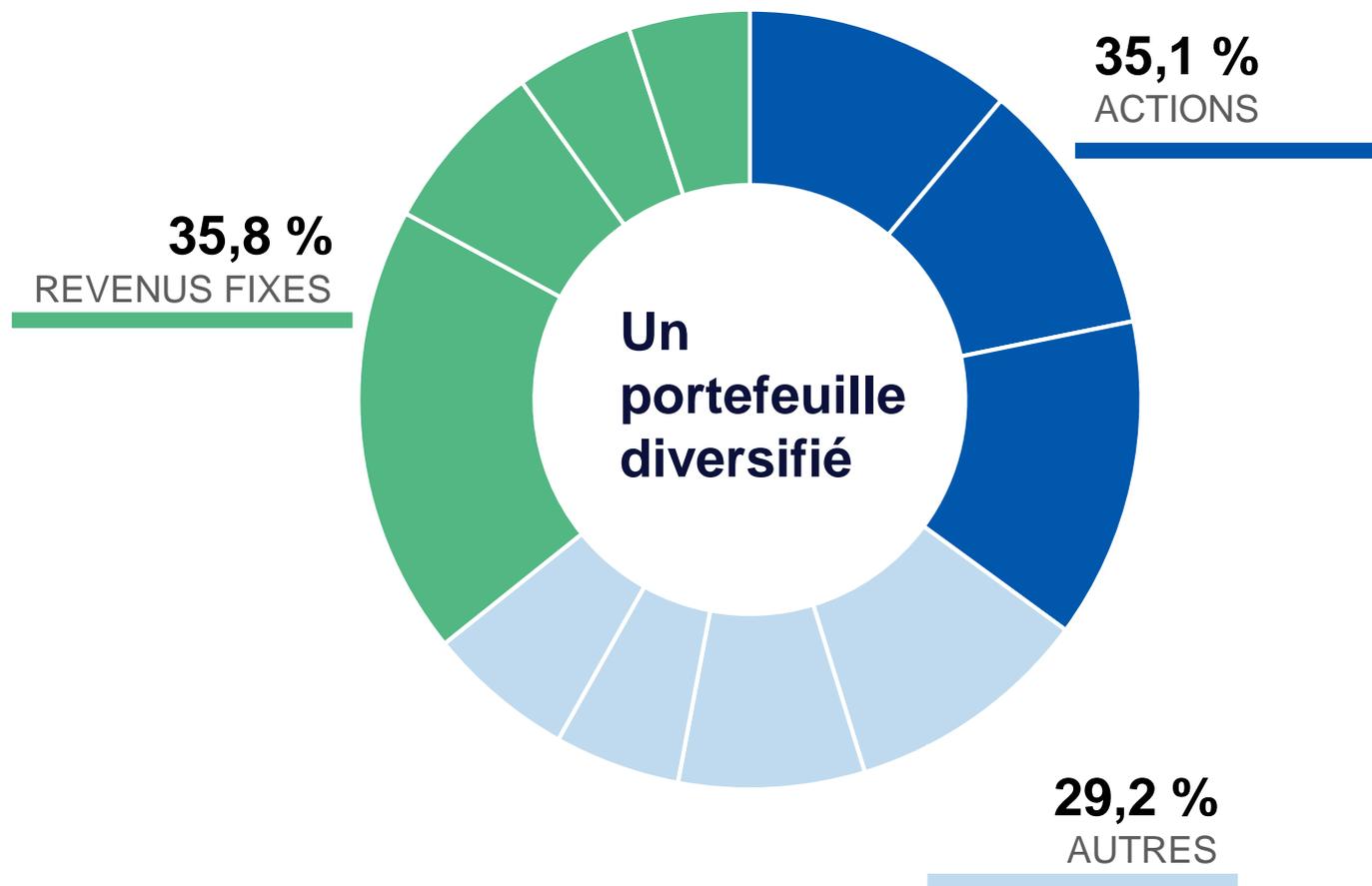
Au 31 décembre 2022

Rendements annualisés (%)	1 an	4 ans	10 ans
RRUM <sup>1</sup>	-9,2	5,8	7,9
Portefeuille de référence	-12,2	5,1	6,6
Valeur ajoutée	3,0	0,7	1,3

<sup>1</sup> Nets des frais de placements en immobilier privé, hedge funds, placements privés et infrastructure. Les autres frais de gestion représentaient, en % de l'actif moyen, 0,25% pour l'année 2022, 0,26% en moyenne pour la période de 4 ans et 0,26% pour la période de 10 ans.

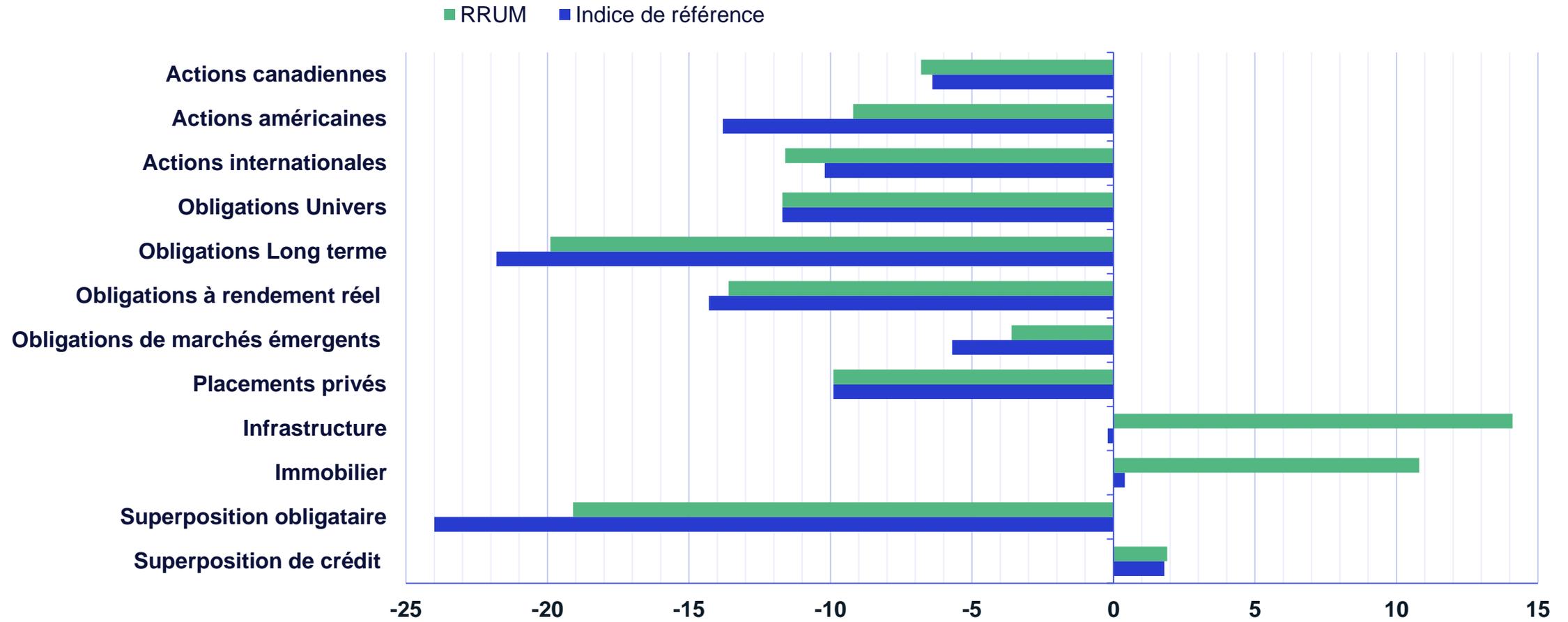
# Répartition par classe d'actif

Au 31 décembre 2022



<b>ACTIONS</b>	<b>35,1 %</b>
Actions canadiennes	11,1 %
Actions américaines	10,7 %
Actions internationales	13,3 %
<b>REVENUS FIXES</b>	<b>35,8 %</b>
Obligations Long terme	18,7 %
Obligations Univers	7,2 %
Obligations à rendement réel	4,9 %
Marché monétaire et encaisse	5,0 %
<b>AUTRES</b>	<b>29,2 %</b>
Immobilier	10,2 %
Infrastructure	7,7 %
Obligations de marchés émergents	5,2 %
Placements privés	6,1 %
Superposition obligataire	0,0 %
Superposition de crédit	7,9 %

# Rendements 2022 par classe d'actif



# Mise à jour au 30 juin

**Actifs**  
**4,73 G\$**

<b>RENDEMENTS (1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023)</b>	
<b>ACTIONS</b>	
Actions canadiennes – <i>S&amp;P/TSX Plafonné</i>	5,7 %
Actions canadiennes – <i>S&amp;P/TSX petites capitalisation</i>	(0,3) %
Actions américaines – S&P 500	14,3 %
Actions américaines de petite capitalisation – Russell 2000	5,7 %
Actions internationales – <i>MSCI – ACWI (excl. É.U.)</i>	7,0 %
<b>REVENUS FIXES</b>	
Canada Obligations – <i>FTSE Canada Oblig. Univers</i>	2,5 %
Canada Obligations – <i>FTSE Canada Oblig. Long terme</i>	5,4 %
Canada Obligations – <i>FTSE Canada Oblig. Rendement réel</i>	(0,3) %
Canada Obligations – <i>FTSE Canada Bons du Trésor 91 j.</i>	2,1 %
<b>AUTRES</b>	
Devise - \$ CA / \$ US	2,3 %
Immobilier – <i>(mondial)</i>	(3,1%)
Inflation canadienne – <i>IPC global</i>	2,8 %
<b>RRUM – TOTAL</b>	
Portefeuille de référence	5,2 %

# Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2022
2. Faits saillants 2022
- 3. Survol de la situation financière du Régime**
  - > Évolution de l'actif et placements
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle**
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



# Portrait du régime de retraite

## Régime à prestations déterminées - Principales dispositions

### Prestations de base

Rente viagère : 2 % du salaire final moyen par année de service créditée

- Rente réduite à 65 ans d'un montant équivalent à la rente de base du Régime de rentes du Québec (RRQ de base)

Rente temporaire payable jusqu'à 65 ans : montant équivalent à la pension de la Sécurité de vieillesse (PSV)

### Prestations accessoires

Payable sans réduction à 60 pour les participants actifs

Indexation après la retraite

- 100 % IPC pour les crédits de rente avant 2006
- 75 % IPC pour les crédits de rente à compter de 2006

Décès après la retraite

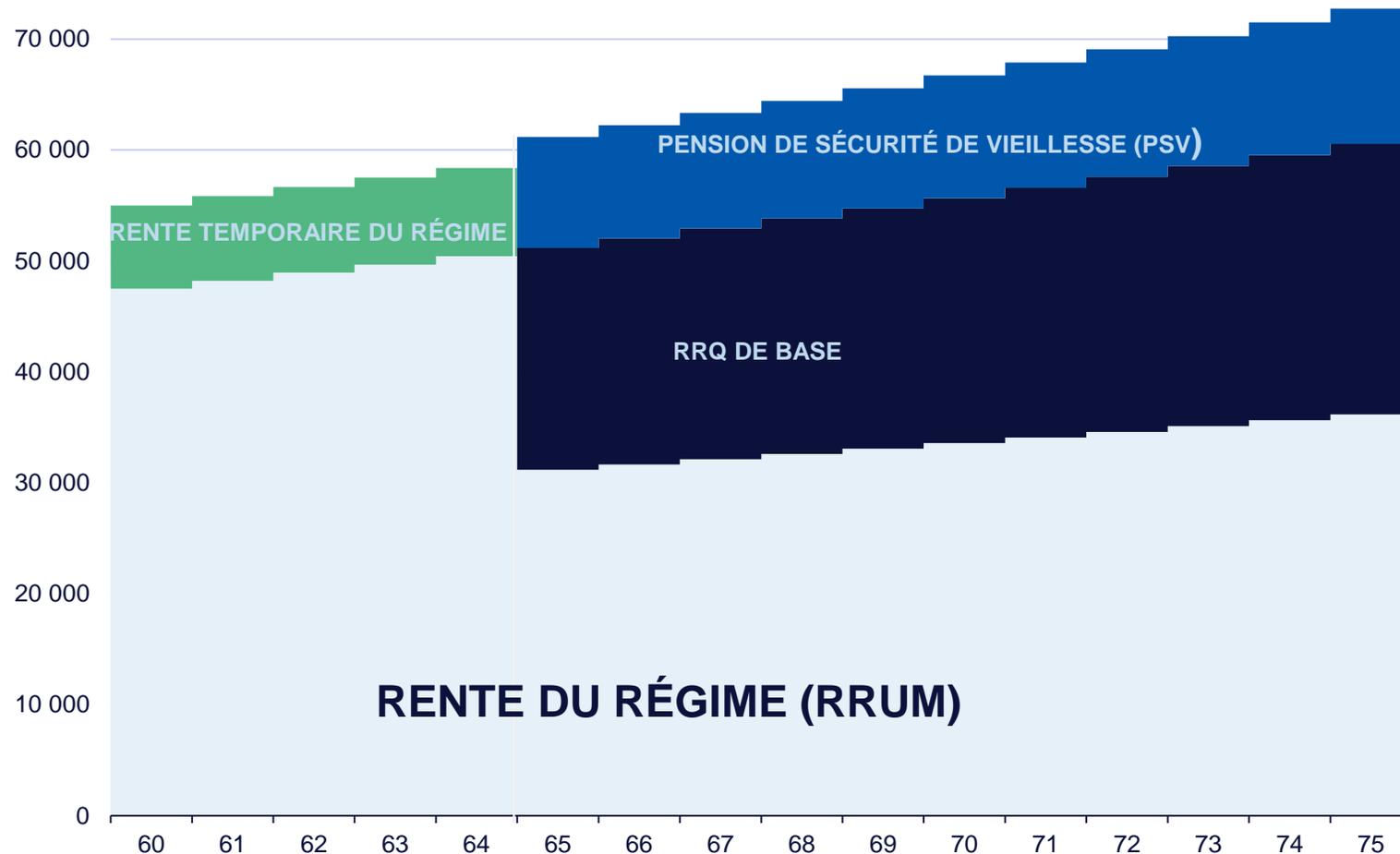
- Garantie 10 ans (depuis 2013)
- Réversible à 60 % (si conjoint) ou garantie 10 ans (avant 2013)

# Portrait du régime de retraite - exemple

## EXEMPLE

- Âge de retraite à **60 ans**
- **25 années** de service créditées
- Salaire annuel moyen de **95 000 \$**

Depuis 2019, le gouvernement bonifie graduellement la rente payable du RRQ. Cette rente additionnelle représente environ 8 400 \$/an (en dollars d'aujourd'hui) à l'ultime (soit dans environ 40 ans).  
*Non illustré dans le présent exemple.*



# Principales règles de financement

## Financement établi selon la situation financière de continuité

- Hypothèses dites « de meilleures estimations »
- Principales hypothèses actuarielles
  - Taux de rendement attendu (avec marge pour sécurité accrue), longévité, âge de la retraite, inflation et progression salariale
- Surplus (déficit) = Compte général – Passif
  - > Compte général = Actif total – Réserve

## Non assujetti au financement sur base de solvabilité

### Évaluations actuarielles au moins tous les trois ans

- Responsabilité du Comité de retraite

# Principales règles de financement

## Quatre types de cotisations requises

- 1 Cotisations d'exercice - valeur des nouvelles prestations acquises**
  - Partage → 55 % Université | 45 % participants actifs
- 2 Cotisations de stabilisation - prudence accrue**
  - Obligatoire en vertu de la Loi RRSU et permanente selon les dispositions du régime (minimum de 10 % de la cotisation d'exercice sans marge)
  - Partage → 55 % Université | 45 % participants actifs
- 3 Cotisations d'équilibre - si déficit de continuité**
  - Déficit amorti sur une période de 15 ans
  - Financées à 50 % par la réserve (si suffisante)
  - Le solde est financé → 50 % Université | 50 % participants actifs
- 4 Cotisations pour droits résiduels – financement des reliquats**
  - Partage → 50 % Université | 50 % participants actifs

# Évaluation actuarielle

## Évaluation au 31 mai 2022

- La dernière évaluation actuarielle a été produite au 31 décembre 2019, la suivante devait être produite au plus tard au 31 décembre 2022
- Le Comité a évalué la situation et l'intérêt de déposer une évaluation précipitée
  - La situation économique représente un défi, tant en ce qui a trait aux rendements qu'au niveau d'inflation
  - L'impact est ressenti à la fois sur la valeur de l'actif que sur l'accroissement de la valeur des engagements du Régime (le « passif actuariel »)
- L'évaluation actuarielle précipitée visait principalement à stabiliser à court terme les cotisations requises et permettait de mieux apprécier l'impact à long terme des présentes turbulences financières

## Prochaine évaluation doit être déposée (au plus tard) le 31 décembre 2024

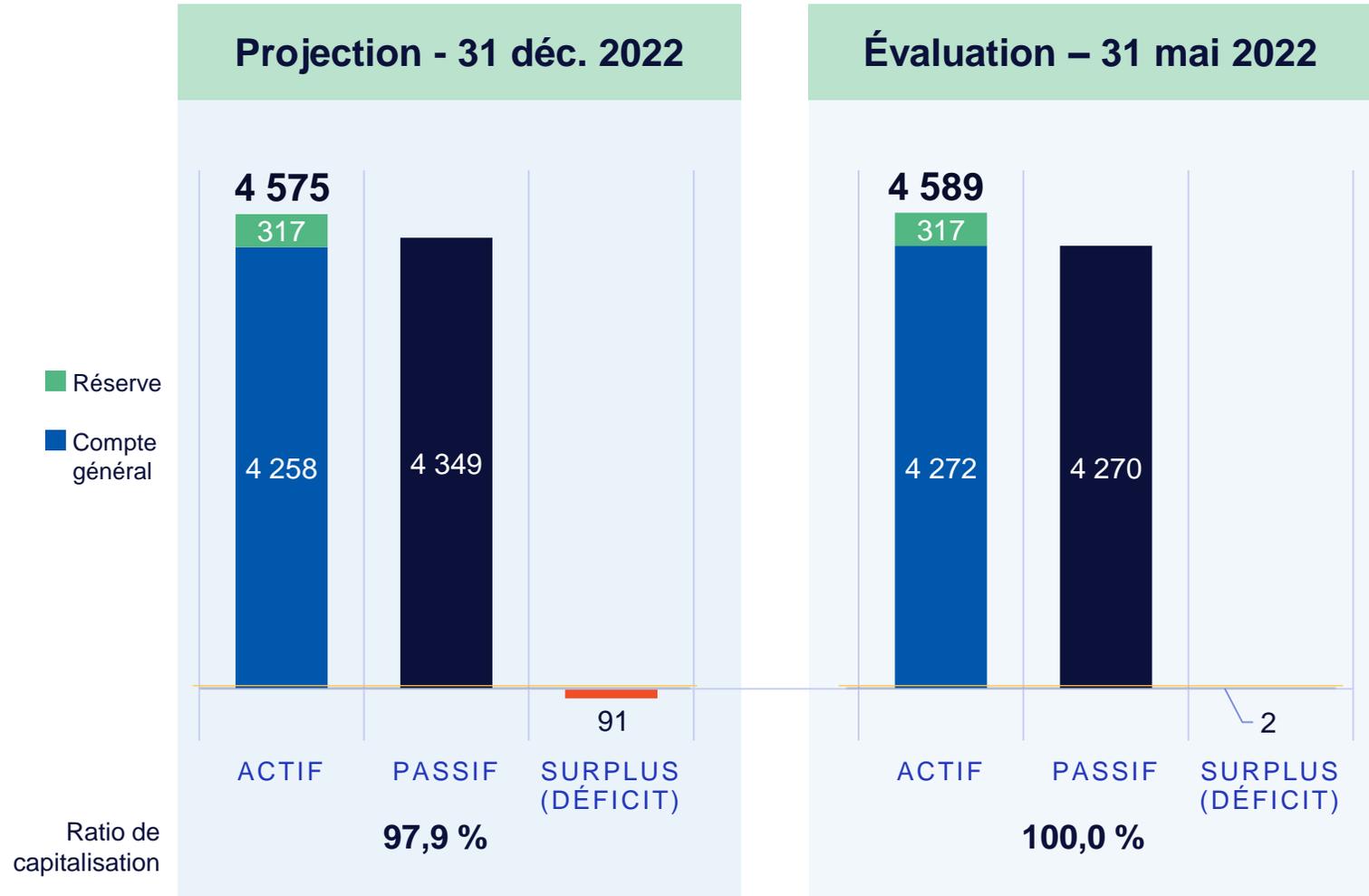
- Auquel cas, nouveaux taux de cotisations minimaux entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026

# Situation financière du régime

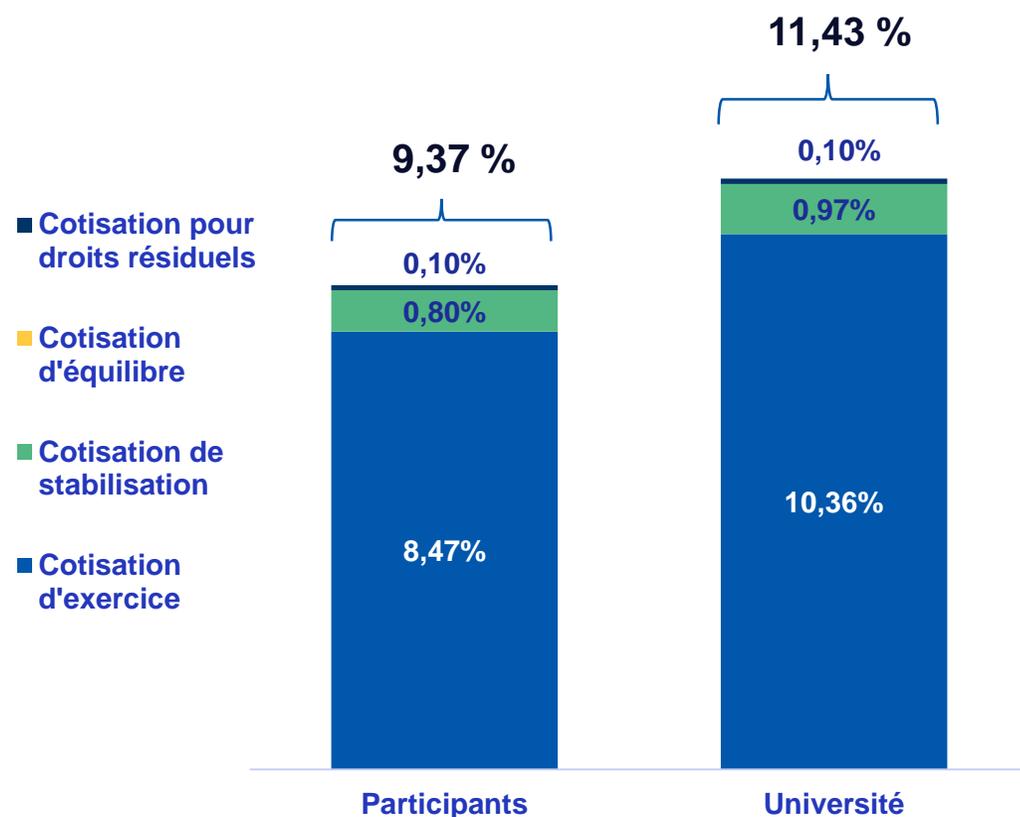
## NIVEAU DE PROVISIONNEMENT

Approche de continuité  
(en millions de dollars)

\* Provision pour écarts défavorables de l'évaluation du 31 mai 2022



# Cotisations requises en 2023, 2024 et 2025



**1 Cotisations d'exercice : 18,83 %**

Valeur des nouvelles prestations s'accumulant au cours d'une année pour tous les participants actifs

**2 Cotisations de stabilisation : 1,77 %**

Marge de sécurité obligatoire, minimum de 10 % de la cotisation d'exercice

**3 Cotisations d'équilibre : S.O.**

**4 Cotisations pour droits résiduels : 0,20 %**

---

**Coût total du régime : 20,80 %**

*Cotisations réellement versées en 2023, 2024 et 2025, pour des fins de stabilité  
Total 20,84 % → participants actifs 9,41 % | Université 11,43 %*

# Politique de financement

## Objectifs de financement du RRUM:

- Favoriser la pérennité du Régime
- Stabilité du niveau des cotisations et leur maintien à un niveau acceptable
- Gestion adéquate des principaux risques
- Sécurité des prestations

## Principaux risques:

- Démographiques  
Maturité du Régime, vieillissement de la main-d'œuvre, longévité, prise de retraite, cessation de participation
- Économiques  
Inflation, augmentation salariale, taux d'actualisation, rendement de l'actif, liquidité
- Législatifs

# Politique de financement

## Mesure prises pour gérer les risques du Régime:

- Marge implicite dans les taux d'actualisation
- Versement d'une cotisation de stabilisation
- Réserve à l'égard des droits résiduels
- Réserve constituée à même les gains actuariels pour le paiement de 50 % de la cotisation d'équilibre
- Réserve minimale (marge implicite + surplus non utilisé) avant toute amélioration du Régime

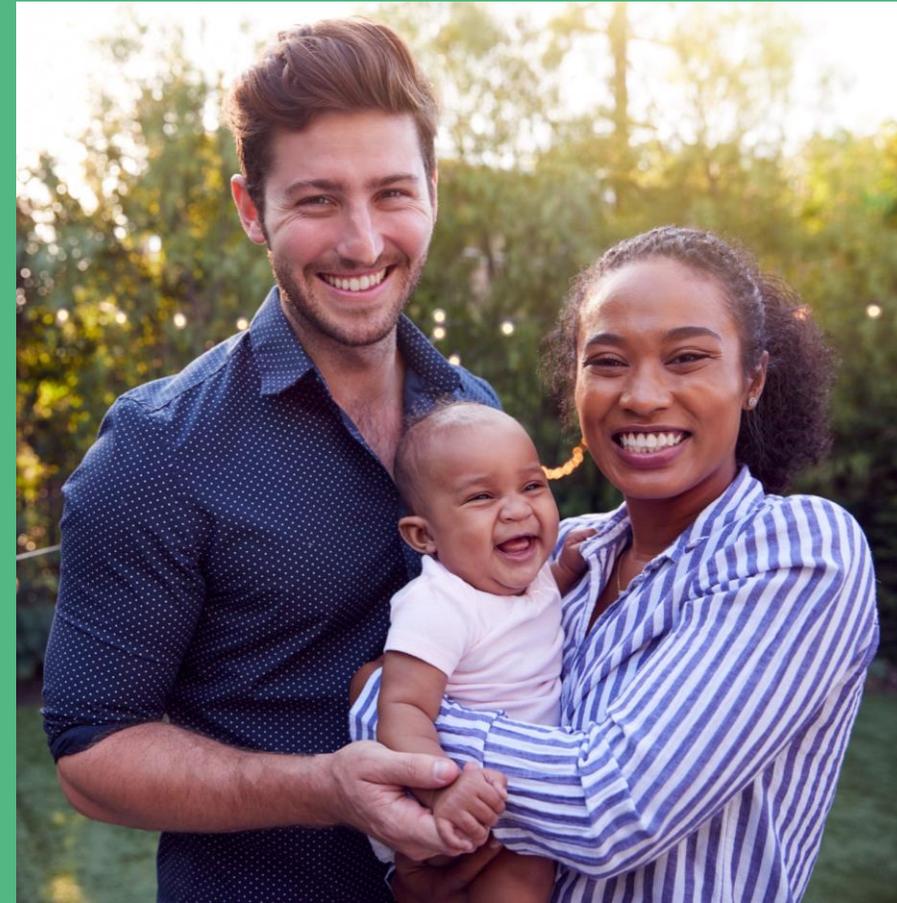
# Politique de financement

## Mesure prises pour gérer les risques du Régime (suite):

- Suivi du respect de la politique de placement et de la performance des gestionnaires
- Surveillance du choix des hypothèses d'évaluations actuarielles afin d'assurer un financement ordonné et adéquat du Régime
- Suivi de la situation financière entre les évaluations
- Respect des cotisations recommandées par l'actuaire suite à ses évaluations
- Préparation d'états financiers de la Caisse du Régime (audités par une firme externe)
- Suivi continu des développements législatifs et de leurs impacts sur les dispositions du régime et sur le financement de celui-ci

# Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2022
2. Faits saillants 2022
3. Survol de la situation financière du Régime
  - > Évolution de l'actif et placements
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle
- 4. Investissement responsable (IR)**
5. Administration et gouvernance
6. Période de questions



# IR - Leviers d'action



## Intégration des facteurs ESG

(dans le processus de sélection, nomination et suivi des gestionnaires externes)



## Décarbonation

(réduction de l'intensité carbone du portefeuille total d'actions; évaluation des opportunités d'investir dans des actifs sobres en carbone )



## Engagement actionnarial

(exercice de droits de vote et dialogue avec les entreprises)

# Intégration des facteurs ESG



Investissement dans le fonds ***Brookfield Global Transition Fund***  
Projets d'infrastructures durables (transition énergétique)

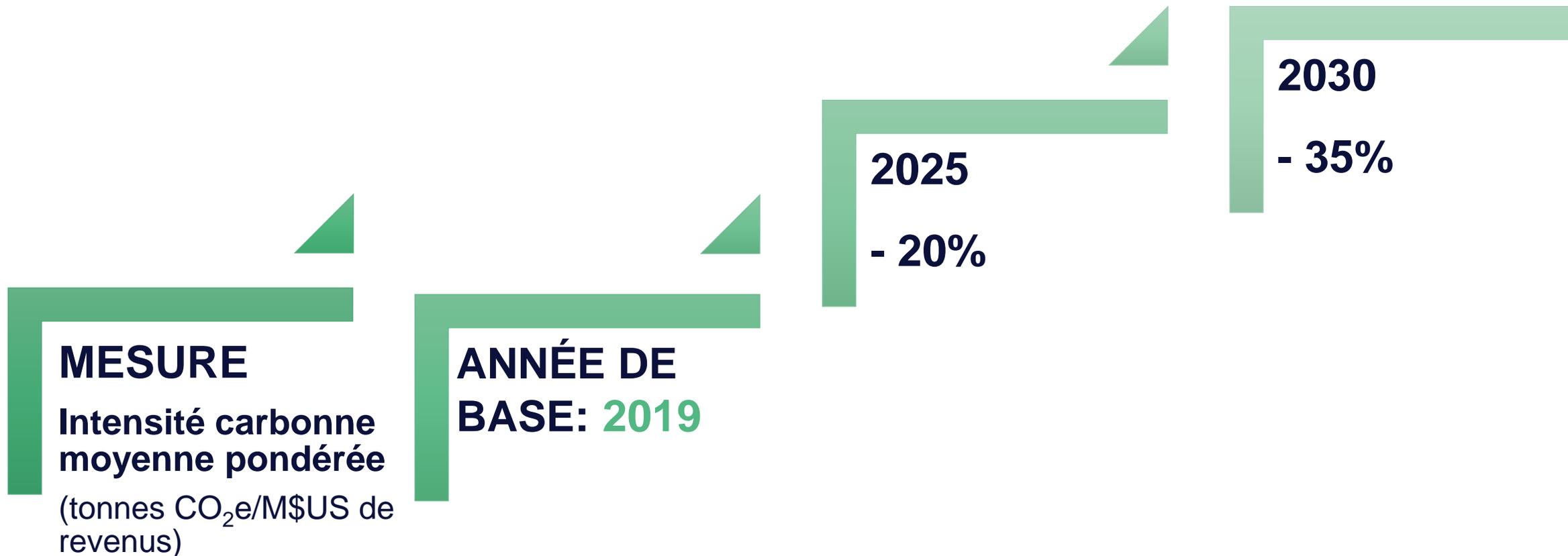
**100 % des actifs** du RRUM gérés par des gestionnaires signataires des PRI

**Performance ESG**  
**Cote globale A** pour le portefeuille total d'actions  
(MSCI ESG Research)



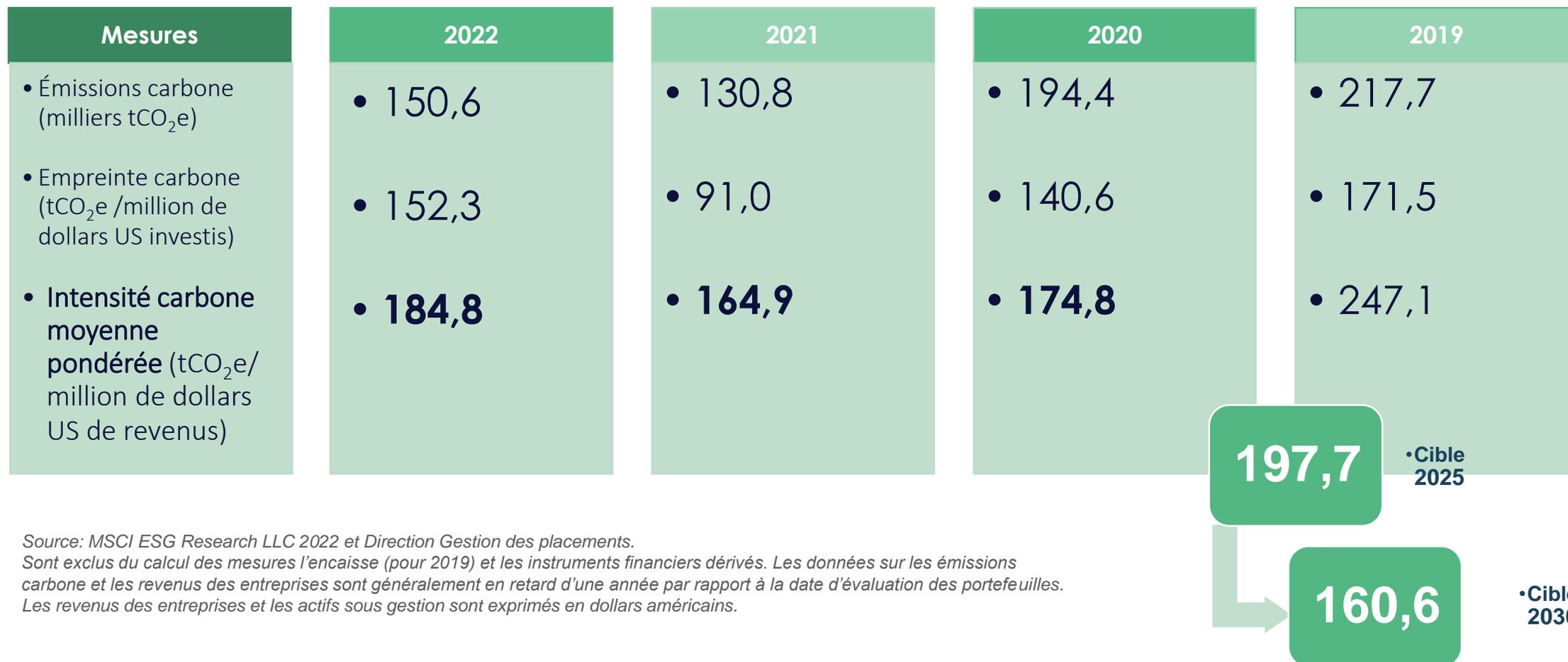
# Décarbonation

## Cible de réduction de l'empreinte carbone





# Empreinte carbone du portefeuille total d'actions cotées



# Engagement actionnarial

## Exercice des droits de vote



### RÉSULTATS DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

**480**

Assemblées d'actionnaires

**5 077**

Propositions votées



**65 %**

Pour

**18 %**

Contre

**17 %**

Abstention

**80**

Propositions  
d'actionnaires



**75 %**

Pour

**25 %**

Contre

**0 %**

Abstention

# Engagement actionnarial



## DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

### UNIE

- Initiative lancée par SHARE en 2021, représentant une coalition d'universités canadiennes
- Dialogue sur des enjeux climatiques

### RÉSULTATS pour le RRUM

30 Entreprises	34 Dialogues	Progrès
Énergie 9	Réduction des émissions 23	Progrès important 2
Finance 6	Finance durable 6	Dialogue positif 13
Matériaux 5	Dépenses politiques et surveillance 5	En cours 17
Consommation de base 4		Négatif 2
Autres 6		

# Ordre du jour

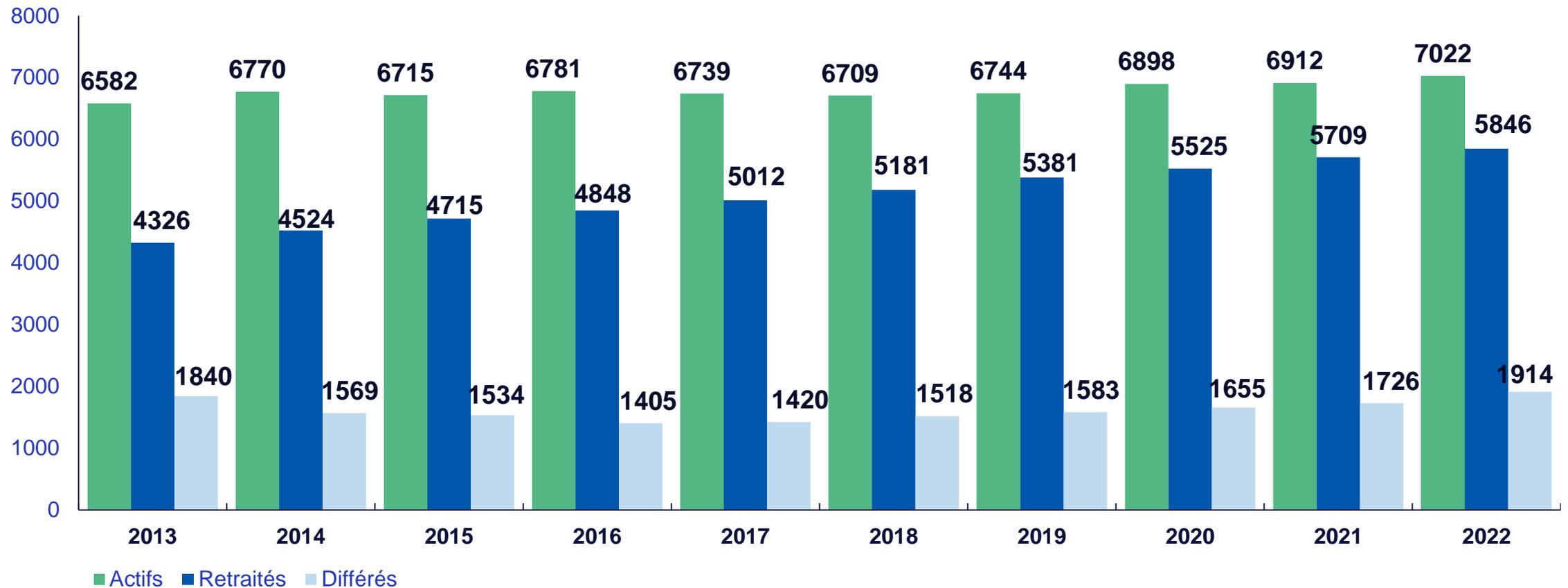
1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2022
2. Faits saillants 2022
3. Survol de la situation financière du Régime
  - > Évolution de l'actif et placements
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
- 5. Administration et gouvernance**
6. Période de questions



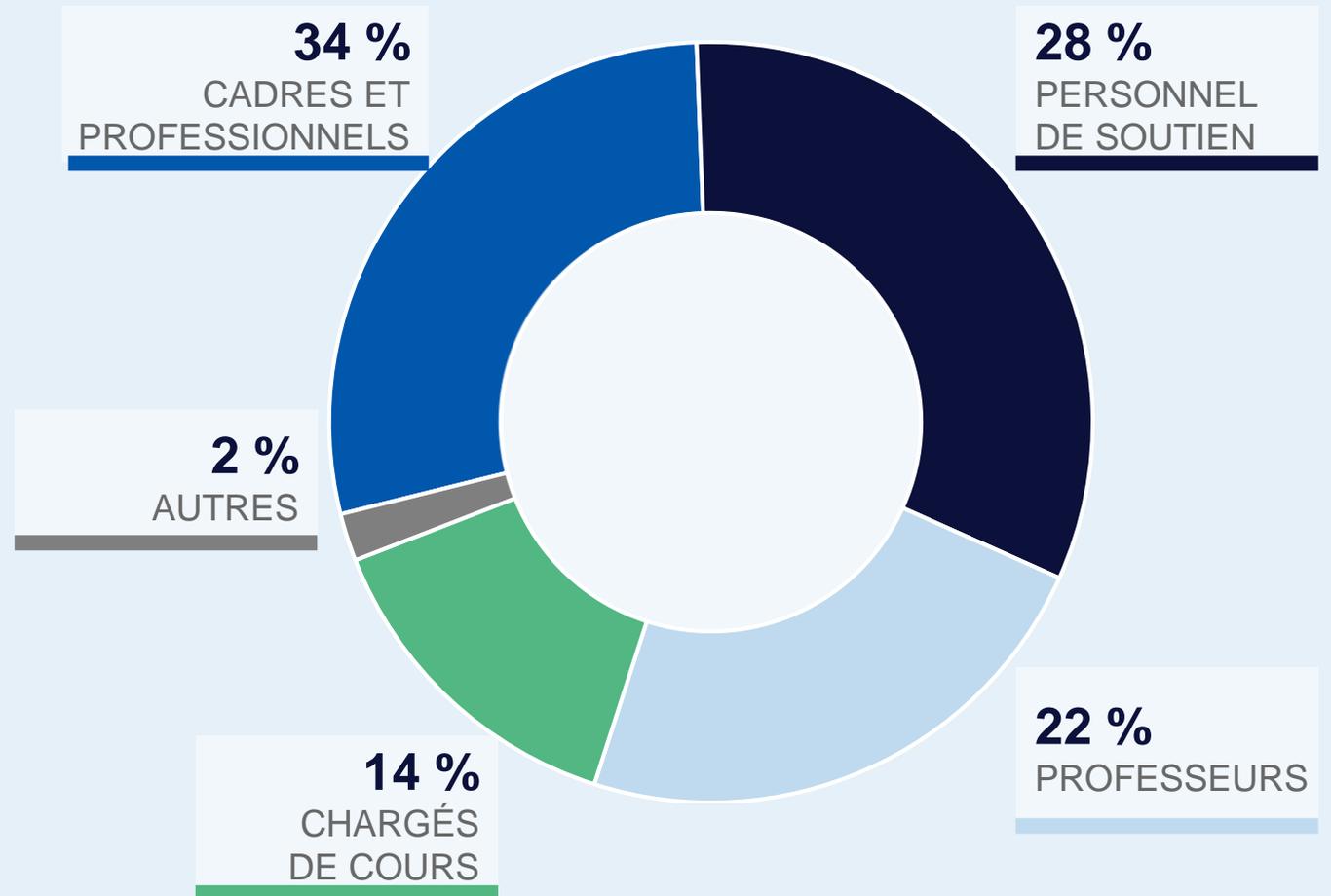
# Évaluation de la participation en 2022

	2022
<b>Nombre de participants actifs au début de l'année</b>	<b>6 912</b>
Nouveaux adhérents et réactivation de dossiers	852
Retraites et décès au cours de l'année	(221)
Autres cessations de participation active	(521)
<b>Nombre de participants actifs à la fin de l'année</b>	<b>7 022</b>
<b>Retraités</b>	<b>5 846</b>
<b>Retraites différées</b>	<b>1 914</b>
<b>Nombre de participants actifs et non actifs à la fin de l'année</b>	<b>14 782</b>

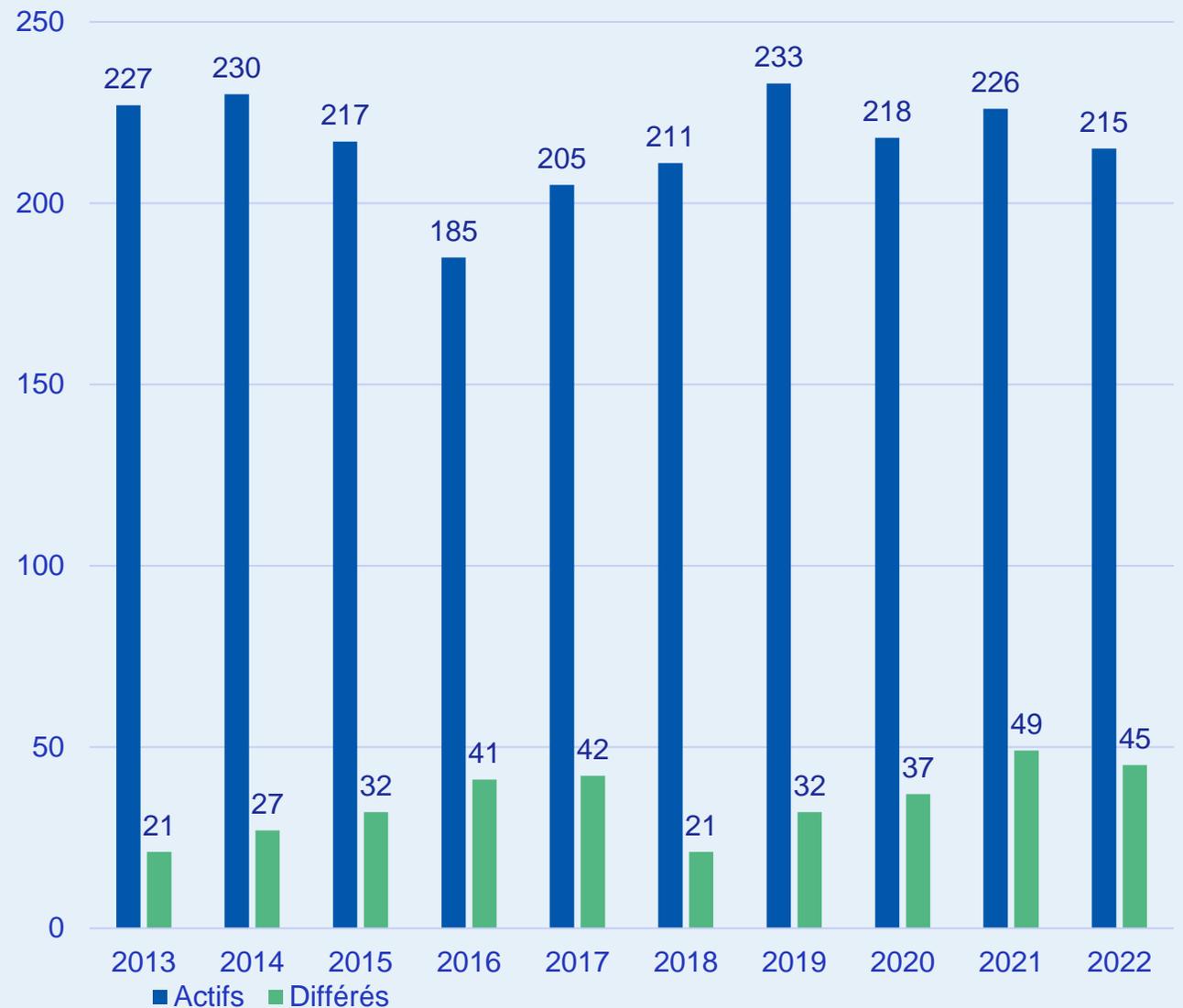
# Évaluation de la participation pour les actifs, retraités et différés



# Répartition des participants actifs selon le groupe d'emploi



# Évolution des départs à la retraite – participants actifs et différés



# Administration et gouvernance

## Comités du RRUM

### Comité de retraite

- 9 membres nommés par le Conseil de l'Université
- 9 membres avec droit de vote élus par les participants
- 2 membres sans droit de vote élus par les participants
- 1 membre indépendant nommé par le Comité de retraite

### Comité de vérification

- 4 membres nommés par les membres du Comité de retraite parmi ses membres

### Comité de placement

- 2 membres suggérés par le Conseil de l'Université
- 2 membres experts externes (un membre désigné à partir d'une liste élaborée par les membres du Comité de retraite nommés par le Conseil et l'autre désigné à partir d'une liste élaborée par les membres du Comité de retraite élus par les participants et bénéficiaires du RRUM)
- 1 membre désigné parmi les membres du Comité de retraite ayant droit de vote

# Administration et gouvernance

## Principales responsabilités

### Le comité de retraite administre le Régime

- **Applique le Règlement**
- **Propose au Conseil des modifications au Règlement**
- **Adopte les politiques de placement et les politiques d'investissement responsable**
- **Produit les états financiers** (audités par une firme externe)
- **Produit les évaluations actuarielles** (contrat de service: firme d'actuaire)
- Délègue à la **Direction, gestion des régimes retraite** (Université)
  - L'administration des prestations
  - Les communications avec les participants
  - La préparation de l'assemblée annuelle
- Mandate le **Comité de vérification** pour :
  - S'assurer de la validité de l'information financière
  - Évaluer les contrôles
  - Analyser toute autre question
- Délègue au **Comité de placement**
  - La revue des politiques de placement et d'investissement responsable afin de proposer les changements nécessaires
  - La gestion de la Caisse conformément aux politiques dont :
    - > L'embauche des gestionnaires de placement et du gardien de valeurs
- Le Comité de placement mandate la **Direction, gestion des placements** (Université) pour :
  - Élaborer des recommandations de politiques et de stratégies, de gestionnaires de portefeuille et de gardien de valeurs
  - Implanter les décisions et faire le suivi

# Administration et gouvernance

## Élections 2022

### Membres avec droit de vote

- Membre élu par les employés de soutien:  
**Kevin Delorme** (nouveau mandat)
- Membre élu par les participants non actifs (groupes autres que professeurs et chargés de cours):  
**Martin Lambert** (nouveau mandat)
- Membres élus par les professeurs :  
**Caroline Larue** (nouveau mandat)
- Membre élu par les participants non actifs (groupes professeurs et chargés de cours):  
**Yves Lépine** (réélection)
- Membre élu par les chargés de cours :  
**David Lewis** (réélection)

### Membres sans droit de vote

- Membre élu par les participants actifs :  
**Nathalie Andrade** (nouveau mandat)
- Membre élu par les participants non actifs:  
**Normand Laquerre** (nouveau mandat)

# Administration et gouvernance

## Nominations 2022

Membres nommés par le Conseil :

**Guy Bélanger** (nouveau mandat)

**Claudia Gagné** (renouvellement)

**Matthew Nowakowski** (renouvellement)

**Sébastien Roy** (renouvellement)

*La composition des trois comités se trouve sur le site du RRUM sous la rubrique « Supervision du Régime » et dans le Rapport annuel 2022*

# Administration et gouvernance

## Autres ressources

- Auditeurs externes : Raymond Chabot Grant Thornton
- Actuaire conseil : TELUS Santé (anciennement Solutions Mieux-Être LifeWorks)
- Gestion des placements : Direction gestion des placements  
Université de Montréal
- Gestion des régimes de retraite :  
Direction gestion des régimes de retraite Université de Montréal

*Informations supplémentaires, consultez le Rapport annuel 2022*

# Administration et gouvernance

## Registre des conflits d'intérêts

Tel que prévu au règlement intérieur du Comité de retraite, les membres du Comité doivent signer annuellement un formulaire: *Attestation, engagement et déclaration relative aux intérêts et fonctions des membres du Comité de retraite*

### Rapport du secrétaire du Comité :

Tous les formulaires ont été complétés en date du 15 septembre 2023

# Ordre du jour

1. Dépôt du compte-rendu de l'assemblée du 29 septembre 2022
2. Faits saillants 2022
3. Survol de la situation financière du Régime
  - > Évolution de l'actif et placements
  - > Règles de financement et évaluation actuarielle
4. Investissement responsable (IR)
5. Administration et gouvernance
- 6. Période de questions**



# Merci!

Régime  
de retraite **RRUM**

Université   
de Montréal  
et du monde.